

5 catégories, 43 candidatures, et que des gagnants !

Action citoyenne, Innovation, Résilience et durabilité, Entreprise de l'année, Coup de cœur du jury. Ce samedi 3 décembre s'est déroulée la première cérémonie des HAUTE-AMBLEVE AWARDS à la Scène-Malmedy face à 250 personnalités régionales en mode soirée de gala.



© D.R.

Ces récompenses s'inscrivent dans la mission de l'asbl Haute-Ambleve : faire valoir, défendre et stimuler les plus-values de cette région d'exception autour d'une identité territoriale forte, le bassin hydrographique de l'Ambleve, et d'une légitimité historique liée à l'Ancienne Principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy.

Une région dynamique à de nombreux égards car ce sont 43 candidatures réparties sur 24 sociétés, asbl ou collectifs citoyens qui ont été reçues et analysées par un jury indépendant coordonné par BE PLANET. Ce jury professionnel était composé d'experts dans leur domaine : Edith Lambert, Centre culturel Stavelot / Trois-Ponts pour la culture, Céline Kuetgens, Directrice de la Chambre de Commerce de Liège, Verviers, Namur, Jean-Cédric Jacmart, Fondateur de Le Petit Monde de Desnié, spécialiste en permaculture, Urbain Ortmans, Directeur général de Vedia pour la presse et Roland Moreau, ancien Président de Be Planet, Membre du CA du WWF, Professeur émérite à Solvay, qui a endossé le rôle de Président du Jury et su dégager les consensus bien nécessaires.

Pour l'action citoyenne, huit candidatures ont été introduites.

Entre les contes et légendes de l'Ambleve pas assez connus, une station de lavage pour les maraichers ou encore un centre d'aide au développement reconnu dans la région, les initiatives se multiplient sur le territoire. Quand le maraichage, les produits locaux, les coopératives citoyennes, la réinsertion professionnelle et le respect de l'autre sont une

priorité, cela devient très compliqué de départager... UNIS VERTS PAYSANS, Couleur Café désormais PEOPLE'S PLACE, couleurs et café, et Cap Terre ont particulièrement touché le jury. Et c'est CAP TERRE, maraichage bio, écoconstruction, parcs et jardins qui a remporté le trophée.

Pour l'innovation, pas moins de 13 candidats dans cette catégorie. Tous plus méritants les uns que les autres. Une véritable dynamique entrepreneuriale où les synergies régionales sont indispensables. L'innovation commence directement avec le trophée remis ! Le résultat d'une collaboration initiée pour cette occasion entre les Ateliers de mécanique de précision Fraipont situés à Francorchamps et l'Atelier Gerondal, créateur de la seule marque de ski belge en bois ou encore des prix remis à l'occasion du Grand Prix de Belgique de Formule 1. C'est le résultat d'un savoir-faire régional à dimension internationale... tout un symbole !

Ce sont des filières complètes qui ont été mises à l'honneur. L'ingénierie, le réseau alimentaire de l'arrondissement de Verviers, l'alimentation de qualité et sa transformation, la laine et le savoir-faire de chez nous, la construction et la disponibilité des matériaux, le vin, sa vinification sur Stoumont (et oui) et sa commercialisation nettement plus haut, le divertissement qui rassemble chaque jour et fait du bien comme sur le site Intermills, le soutien au commerce local avec un cheque Haute-Ambleve par Boncado, l'industrie de pointe qui se réinvente aussi et continue d'investir dans cette région... Au final, aux côtés de VICTOR MEYER, ses efforts pour diminuer son impact

carbone et LE BON WAGON avec son nouvel atelier de transformation, c'est la société ECOMAT PIMO - BATIR L'AVENIR et son projet de brique en terre crue qui est sorti du lot. Tous ces écosystèmes cohabitent sans trop se côtoyer. Et pourtant... Ils sont animés d'une même motivation, toujours se dépasser, transformer, innover... dans un souci de durabilité et de respect de leur environnement, peu importe le secteur et leur degré d'implication finalement. Ne dit-on pas qu'écologie rime avec économie ?

« Un exemple de synergies régionales où chacun en sort plus fort. » On pensait avoir atteint le maximum avec l'innovation... eh bien, tous les candidats « résilience et durabilité entrepreneuriale » méritent d'être salués. Ce sont 14 dossiers qui ont été analysés par ce jury ultra motivé. Et c'est du lourd ! Chacun des lauréats repart également avec un package visibilité et formation d'une valeur de 5000€. Portait vidéo sur VEDIA, capsule sur IMPACT FM et publi-reportage dans votre journal de proximité VLAN-ECHOS qui permettront de faire un focus sur leur activité. POSITIVE IMPACT, spécialiste des ODD-Objectifs de développement durable, les accompagnera dans leur parcours de transition économique et écologique, le temps d'une journée de formation, peu importe leur niveau d'avancement.

Dans les objectifs de développement durables, certains sont en avance, d'autres moins... et

souvent, là où on ne les attend pas. Malgré les apparences trompeuses, le fleuron malmédien AHLSTROM fait figure d'exemple avec des objectifs clairement définis pour... 2025 ! Une inspiration que vous retrouvez également chez ARDENNES ETAPE, ses expériences locales et son implication dans la défense des zones naturelles. La promotion de jeux en bois de Waimes à Trois-Ponts, du mobilier en carton, COLLECTIF FORET qui rassemble les acteurs de cette filière et sensibilise aux enjeux de la gestion de nos bois, renseignez-vous c'est important, FLEUR DE LICE, une pépite toute proche qui reprend des techniques ancestrales de filage de la laine, le jeu du VIVANT avec les truites d'Olivier MATHONET... et c'est la PISCICULTURE MATHONET, située à la confluence de l'Ambleve et du Ru de Recht qui réalise depuis trois générations l'élevage et la transformation de truites qui a remporté les suffrages. Que de richesses à (re)découvrir dans cette région. Ajoutez les successions d'épreuves liées au contexte sanitaire, économique, social et environnemental... Obligé de s'adapter, se réinventer... Et ici, c'est une seconde nature !

« Les objectifs de développement durable ne sont pas qu'une certification, c'est d'abord un mode de vie... et une priorité absolue. » Pour le titre honorifique d'« Entreprise de l'année », huit sociétés ont présenté leur candidature. Elles devaient répondre de manière équilibrée aux différents critères de sélection tout en favorisant la rentabilité et la réalité des chiffres. C'est la catégorie où il y a eu le plus de discussions. Pourquoi elle, pourquoi lui... Parce qu'avant tout, ce sont ces hommes et ces femmes qui osent entreprendre et qui doutent aussi parfois. De l'industrie lourde à la réinsertion sociale en passant par MY HOTEL et la force d'un groupe qui investit dans l'HoReCa de qualité ou encore l'apprentissage de la cuisine « autrement » avec VIVACOOK, la collaboration est essentielle pour consolider et valoriser cette région d'exception. Une véritable capacité d'adaptation, sur la longévité et parfois en un temps record, le tout sur fond d'aventures humaines et familiales incroyables... Ahlstrom Malmedy, My Hotel et Zanzen et fils étaient roue dans roue. La transmission de l'entreprise aux enfants, ses valeurs et le nouveau département WOOL CONCEPT de ZANZEN & FILS ont fait la différence.

« La rigueur germanophone avec cette convivialité wallonne, n'est-ce pas cela l'un des secrets de cette région ? » Le coup de cœur ? D'après le règlement, il récompense « une action en faveur de la solidarité, de l'environnement, de l'intérêt commun, de l'empowerment régional qui n'aurait pas été suffisamment reconnue ». Carton plein pour un candidat : FAGNES WASH. Récompenser Fagnes Wash, c'est donc récompenser tous et toutes qui partagent et incarnez si bien toutes ces valeurs et qui

formez un terrain bien riche et fertile dont, le jury en est convaincu, sortiront de nombreux projets et initiatives qui seront récompensés lors de prochaines éditions.

Mot de Roland Moreau, président du jury indépendant : « Je termine en philosopant un peu, si vous le permettez, sur le choix de Fagnes Wash. Parce que, au fond, on devrait probablement regretter que cette association existe, que ces volontaires courageux et efficaces doivent nettoyer des saletés, des crasses, des déchets qui ne devraient jamais se retrouver au sein de la merveilleuse nature de la région.

Mais bon ! Les faits sont les faits. Là où le préventif ne réussit pas complètement, il faut du curatif. Sans trop réfléchir, rapidement, pour qu'aucune dégradation, même minime, soit tolérée, pour garder intacts ces espaces qui, par leur beauté préservée continueront à attirer les vrais amoureux de la Nature dans votre région. Une Région qui réussit donc parfaitement à réunir harmonieusement les 3 dimensions du Développement durable : économique, sociale et environnementale. Longue vie au Cercle Intermills et aux Haute-Ambleve Awards. »

Retrouvez la présentation des candidats sur haute-ambleve.be et n'hésitez pas à vous renseigner sur chacun d'eux... Parce qu'il ne s'agit pas de concurrence ou de compétition mais réellement d'entraide et de collaboration... #localetdebongout •

Frédéric Cheslet

LE BILLET INFOR JEUNES

Vivre sous le même toit : la cohabitation et ses implications

La cohabitation de fait : fait de vivre avec quelqu'un sans avoir effectué de démarches particulières pour formaliser cette situation. Les implications :

- Aucune protection du logement familial : par exemple, si la personne avec qui tu cohabites est propriétaire du logement, elle peut le vendre, l'hypothéquer ou le mettre en location sans demander ton accord.
- Pas de droit au bail : si la personne avec qui tu cohabites est seule locataire du logement et que vous vous séparez, tu n'as

aucun droit sur ce bail et devras quitter les lieux.

- Imposition de manière distincte sur vos revenus. La cohabitation légale : Les implications :
 - Protection du logement familial et des meubles qui en font partie ; par exemple, la mise en vente ou en location du logement est possible par l'un des cohabitants, moyennant l'accord de l'autre.
 - Droit au bail : si vous vous séparez et que l'un de vous quitte le logement, l'autre cohabitant peut y rester



© D.R.

- Imposition conjointe : à partir de l'année qui suit la déclaration de cohabitation légale, vous ne recevrez qu'un seul avertissement extrait de rôle et devez remplir une déclaration fiscale commune. •

WAIMES

Les informations communales

Heure des Bébé

« Bientôt l'hiver » Karine Moers de la Maison du Conte de Namur Bibliothèque de Waimes. Mercredi 14 décembre. 10h30. Des histoires à inventer, à chanter et à partager pour se tenir chaud quand l'hiver approche. Parents, grands-parents, puéricultrices, accueillantes d'enfants... Rejoignez-nous ! Informations & réservations : 080/448.054. waimes@wamabi.be Pour tout enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte. Gratuit Rue de Malmedy, 1 à 4950 Waimes

Une organisation de Wamabi - Bibliothèques de Waimes & Malmedy

Contes d'Hiver

« Givrés » Anne Grigis Bibliothèque de Waimes. Vendredi 16 décembre. 19h30. À regarder longtemps les flocons voltiger au dehors, c'est dans la tête que ça se met à danser, parfois... alors les rêves se réveillent... Une mar-

mite trotte sur la route, les arbres parlent au vent, les fraises mûrissent au mois de janvier, un prince tombe amoureux d'une fille de neige : c'est la saison des merveilles ! Un spectacle de contes givrés, gelés, glacés, où se glissent airs au violon, chansons et devinettes. Informations & réservations : 080/448.054. waimes@wamabi.be. Dès 5 ans. Gratuit Rue de Malmedy, 1 à 4950 Waimes

Une organisation de Wamabi - Bibliothèques de Waimes & Malmedy

Exposition 2022 de nos artistes locaux à la maison communale et bibliothèque de Waimes Pour l'exposition 2022 de nos artistes locaux, les cimaises ainsi que les présentoirs de la Maison Communale et de la bibliothèque mettent à l'honneur les créations de six artistes : Nathalie GENNEN Maithé DELAUNOY

Sylvie MARECHAL Carine VERMAERCKE Marie-Rose LEMAIRE Claude MELOTTE L'exposition est à voir du 25 novembre 2022 au 06 janvier 2023. Entrée libre durant les heures d'ouverture de la maison communale : lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois de 9h30 à 12h. Entrée libre durant les heures d'ouverture de la bibliothèque : lundi et vendredi de 9h30 à 14h ; mercredi de 9h30 à 18h et samedi de 9h30 à 12h30.

Permanences de l'aide juridique de première ligne L'aide juridique de première ligne est un service mis en place par la justice belge pour vous fournir une première information ou un premier conseil. Un avocat de permanence donne une brève consultation, lors de laquelle vous pouvez obtenir : des renseignements pra-

tiques, des informations juridiques, un premier avis juridique, une orientation vers une organisation ou un avocat spécialisé. À ce stade, l'avocat n'effectue donc aucune démarche à votre place, ni l'examen d'un dossier en profondeur, ni la défense de vos droits. L'aide juridique de première ligne est gratuite et accessible à tous, sans condition de revenus. Une permanence est organisée une fois par mois le mercredi de 14h à 15h au CPAS de WAIMES - place Baudouin 1A à Waimes (pas de permanence en juillet et en août). Les prochaines permanences auront lieu aux dates suivantes : 21/12/2022 18/01, 15/02, 15/03, 19/04/2023, 17/05 et 21/06/2023 Attention, le nombre de consultations étant limité, il est demandé de s'inscrire auprès du CPAS au plus tard la veille de la permanence (tél : 080/29.26.90). •

VLAN BESOIN D'AIDE POUR VOTRE COMMUNICATION? CONTACTEZ-NOUS

■ Jean-Michel Bodeux 0473 46 11 45 jean-michel.bodeux@vlan.be RESPONSABLE D'ÉDITION

■ Philippe Herman 0470 22 95 96 philippe.herman@vlan.be CONSEILLER MÉDIA

■ Service Petites Annonces VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER UNE PETITE ANNONCE DANS LA VLAN 078 05 70 00 - annonce@vlan.be

Spa (107.2) Malmedy (107.3) DAB+ (6B) www.maximumfm.be

Vielsalm (105.1) DAB+ (6C) www.mustfm.be

ÉDITEUR RESPONSABLE | Pierre Leerschool • DIRECTION COMMERCIALE | Gérald Joseph
BUREAU ADMINISTRATIF | Rue de la Gare 15 - 4960 Malmedy | 087 31 77 18 - christelle.samray@vlan.be
RÉDACTION | echos.redaction@vlan.be • PLAINTES DISTRIBUTION | 078 15 30 60 2001070196

NOTRE JOURNAL EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER RECYCLÉ ET PEFC™